



RAPPORT D'ACTIVITÉS



VAL DE VILAINE

2019

Sommaire

VIE ASSOCIATIVE..... PAGE 3

NATURE ET DEVELOPPEMENT DURABLE..... PAGE 7

ARCHEOLOGIE ET PREHISTOIRE..... PAGE 22

TRAVAUX NATURE ET BATI..... PAGE 30

SAVOIR-FAIRE..... PAGE 34

Vie associative

♦ L'association Nature et Mégalithes - Cpie Val de Vilaine

L'association a été créée en mai 2003 pour **engager collectivement** le portage, la réalisation du projet « **Maison Nature et Mégalithes** » et en assurer le fonctionnement de manière conjointe avec la valorisation du site de Cojoux ; et pour développer la recherche et l'éducation à l'environnement en **préfigurant la création** d'un Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement.

En 2005, l'association est labellisée CPIE Val de Vilaine et voit par là-même son projet reconnu, celui de mettre en œuvre un **projet de développement local durable** qui s'appuie sur :

- L'éducation à l'environnement
- La valorisation et l'interprétation du patrimoine naturel et mégalithique
- La concertation territoriale avec l'ensemble des acteurs et citoyens

En 2019, l'association a rassemblé 110 adhérents autour de son projet associatif. Les 29 membres de son Conseil d'Administration se sont réunis 3 fois pour fixer les grandes orientations de l'association, coordonnées et mises en œuvre par les 7 administrateurs du bureau, lors de 12 réunions.

Les activités menées en 2019, qui vous sont présentées au fil des pages de ce rapport, ont été rendues possibles également grâce à l'implication des bénévoles engagés notamment dans les Rencontres Préhistoriques, la maison néolithique de Renac, le jardin pédagogique, les ateliers de savoir-faire... en partenariat avec l'équipe salariée qui vous est présentée en page 6.

Pendant plusieurs mois, les administrateurs du bureau ont réalisé un travail de fond afin que toutes les activités du CPIE : animations, chantiers, appels à projets et beaucoup d'autres puissent répondre au mieux à nos différents partenaires techniques et financiers dans le cadre de nos conventions.

✓ le label

Le label « Centre permanent d'initiatives pour l'environnement » (CPIE) est fondé sur une dizaine de critères, socle commun à tous les CPIE. Il est attribué pour 10 ans renouvelables, exclusivement à des associations.

De création interministérielle en 1972, le label CPIE est géré par l'Union nationale des CPIE depuis 1982. CPIE est une marque déposée à l'Institut national de la propriété industrielle.

Chaque association labellisée CPIE par l'Union nationale est issue d'une initiative citoyenne locale, riche de sa vie associative et de ses professionnels salariés. Sa connaissance précise de son territoire et de ses enjeux donne sens et légitimité à son action.

Dans une vision de l'environnement résolument humaniste, pour la promotion de la citoyenneté, les centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE), s'engagent sur les territoires dans le respect de la connaissance scientifique. Ces associations agissent dans deux domaines d'activités en faveur du développement durable :

- La sensibilisation et l'éducation de tous à l'environnement
- L'accompagnement des territoires au service de politiques publiques et de projets d'acteurs

Les CPIE se positionnent comme les artisans du changement environnemental.

✓ Un CPIE inscrit dans des réseaux (UN, UR)

Le CPIE Val de Vilaine s'inscrit dans le réseau national des CPIE. L'Union Nationale des CPIE, plateforme de ressources et d'appui pour les CPIE et les unions régionales, stimule et organise la vie du réseau, le représente et s'engage en faveur de l'environnement.

En Bretagne il existe 4 Cpie organisés en Union Régionale : Cpie de Belle île en mer, Cpie Forêt de Brocéliande, Cpie du Pays de Morlaix-Trégor, Cpie Val de Vilaine.

Les CPIE œuvrent à la prise en compte des problématiques environnementales dans les programmes locaux et les concertations territoriales, au travers de démarches d'accompagnement et grâce aux savoir-faire éducatifs.

Le positionnement au sein des instances territoriales et leur accompagnement est un axe fort de l'intervention des CPIE dans les territoires ; notre vision transversale et notre démarche intégrée facilitent les liens et les connexions entre les différents échelons.

Depuis maintenant 4 ans 3 CPIE bretons participent au projet Régional « CHEMINS ». Par la coordination et la mise en œuvre du projet CHEMINS sur la Trame Verte et Bleue, l'URCPIE Bretagne en partenariat avec l'INRA contribue à l'élaboration d'une méthodologie de déploiement régionale de la Trame Verte et Bleue, en réponse aux objectifs du Plan d'Action Stratégique du SRCE (Schéma Régional de Cohérence Ecologique).

L'URCPIE participe à différents temps régionaux :

- Carrefour des Gestions Locales de l'Eau
- Eco territoriales
- Réunions de préparation de la COP Régionale et du carrefour des Transitions
- Réunions des groupes objectifs de l'Agence Régionale de la Santé
- L'URCPIE est membre du CA de l'ABB (Agence Bretonne de la Biodiversité)

L'URCPIE a accueilli en juin 2019 à Guidel le Congrès de l'Union Nationale des CPIE pour 3 jours. Ces journées ont été consacrées à l'échange de pratiques des CPIE dans leurs missions, à l'assemblée générale de l'Union Nationale et au retour d'expériences du projet CHEMINS.

✓ Un CPIE acteur dans le projet Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée avec TEZEA (Entreprise à but d'emploi de Pipriac et St Ganton)

TEZEA est une association fiscalisée régie par la loi du 1er juillet 1901 et les textes subséquents,

TEZEA a pour vocation :

- De proposer aux personnes durablement privées d'emploi un emploi en contrat à durée indéterminée à temps choisi dans le cadre de l'expérimentation « Territoire zéro chômeur de longue durée »,
- De produire et vendre tout type de biens et services utiles,
- D'initier ou de prendre part à toute initiative susceptible de favoriser le développement de l'emploi et corrélativement d'activités économiques sur le territoire.

Le CPIE Val de Vilaine a continué sur l'année 2019 à suivre l'évolution de cette démarche par le biais du comité local auquel il participe régulièrement.

L'objectif pour l'année 2020 est de multiplier les territoires d'expérimentation, un projet de loi est actuellement étudié par l'Etat pour élargir cette expérience à plus de territoires.

Colloque de septembre 2019

Le CPIE Val de Vilaine a organisé les 27 et 28 septembre 2019 un colloque sur la thématique de la Biodiversité. Le vendredi soir était consacré à la conférence d'Yves Cochet, ancien ministre, sur « L'effondrement de la biodiversité ». Celle-ci a rencontré un franc succès en accueillant 90 personnes. Le samedi après-midi était quant à lui consacré à une série d'interventions de partenaires, salariés de l'association, maraîcher, apiculteur... sur le thème « La ruche des possibles », regroupant également 90 personnes.

Le colloque s'est terminé par une soirée festive et musicale.

Cet événement a été organisé dans le cadre du projet « Sensibiliser et informer les différents publics à l'économie de l'eau et à la préservation de l'eau, année 2018 » et subventionné par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Le groupe EAU

En 2018 et 2019, un groupe de personnes s'est constitué sur la thématique de l'EAU. De nombreuses séances ont été mises en place sur des thématiques différentes permettant d'aborder l'eau sous toutes ses formes : l'eau naturelle, la physique quantique de l'eau, les pouvoirs de l'eau entre autres. Les séances ont eu lieu les samedis matin tout au long de l'année.

C'est un projet soutenu et financé en parti par l'Agence de l'Eau Loire –Bretagne.





VAL DE VILAINE

Organigramme

Avril 2020

Bureau

7 membres

Président : *Loïc Dutay*
Co-présidente : *Nathalie Renaud-Geffray*
Trésorier : *Jean-Paul Garric*
Maritbé Gauvin,
Guylaine Lailler
Bernard Chauvel
Maryvonne Grasset

Conseil d'Administration

29 membres

Assemblée Générale

près de 110 adhérents

Pôle gestion

Administrateur référent :
Jean-Paul Garric, trésorier

Suivi institutionnel, coordination générale,
négociation contrats, compta, gestion
ressources humaines, UN et UR CPIE...

Directrice
Valérie Neveu

Directrice-adjointe :
Aurore Leroux

Secrétaire aide comptable :
Cécile Talvat

Événementiel
Maritbé Gauvin

UR CPIE
Maritbé Gauvin, Valérie Neveu

Pôle éducation à l'environnement et au développement durable

animations nature et développement durable, accompagnement
développement local durable, études environnementales, éco-
interprétation, SEV,...

Administrateurs référents :
Nathalie Renaud-Geffray, Guylaine Lailler, Maritbé Gauvin

Pôle Développement Durable :
Responsable : *Virginie Thomas*,
Kildine Veau animatrice projets
développement durable

Pôle nature :
Responsable : *Virginie Thomas*,
Guillaume Cosson, chargé de projets,
Kildine Veau, animatrice projets
nature

Aménagement jardin
Maritbé Gauvin

Atelier vannerie
Maritbé Gauvin

Rucher école
Patrick Nevoise

Pôle patrimoine

Médiation patrimoine, rencontres
préhistoriques de Bretagne,
expérimentations, maison néolithique,
mise en réseau des sites bretons...

Administrateurs référents :
Nathalie Renaud-Geffray,
Bernard Chauvel (maison néo)

Responsable du pôle :
Aurore Leroux,
médiatrice du patrimoine et *Julie
Broszniewski* médiatrice –
chargée de projets

Coordinatrice pédagogique :
Aurore Leroux

Pôle chantiers

Entretien points d'eau, abattage et débroussaillage, restauration
patrimoine, éco-construction, travaux de rivière, écopastoralisme...

Administrateurs référents : *Loïc Dutay, Maritbé Gauvin, Bernard Chauvel*

Coordination des chantiers :
Valérie Neveu

Équipe "bâti":
Encadrant :
Loïc Lebon

Avec :
François Geffray
Nolan Pabois
William Chopin
J-Baptiste Galopint
Christophe Mesny
Lionel Robert

Équipe "nature":
Encadrant : *Eric
Vaillant*

Avec :
Cédric Daval
Mickaël Berthelot
Laurent Aubry
Kilian Demarest
Sébastien Prête
P.-Alexandre Prevots

Accompagnement socio-professionnel :
Cécile Talvat

Nature et développement durable

Les enjeux locaux :

La transition écologique et énergétique peut amener les élus, les citoyens, jeunes ou adultes à se questionner sur nos modes de vie et à porter une vigilance localement sur :

- La compréhension de notre environnement
- La préservation et valorisation de la biodiversité, même ordinaire et des continuités écologiques locales
- La valorisation des sites naturels et culturels du territoire
- La réduction des déchets produits sur le territoire
- La préservation et la restauration de la qualité de l'eau (alimentaire notamment)



Sensibilisation en porte à porte

Public concerné : Les usagers du service de collecte de Redon Agglomération

Zone géographique : Territoire de collecte de Redon Agglomération

Date-durée : Mars 2019 février 2020

Partenaires : Redon Agglomération, agents de collectes, municipalités, élus

Description de l'action

Contexte et finalité :

- Améliorer les performances du tri sur le territoire
- Sensibiliser à l'importance de réduire la production de déchets
- Permettre l'accès à l'information à toute la population

La communauté de communes de Redon Agglomération est en charge de la collecte et de la gestion des déchets sur 25 communes de son territoire. Labellisée « Territoire zéro déchet zéro gaspillage », elle recherche sans cesse à améliorer ses performances tant sur le tri que sur la réduction des déchets.

Objectifs opérationnels :

Depuis plusieurs années maintenant, le CPIE en collaboration avec Redon Agglomération, mène des actions de sensibilisation auprès des citoyens notamment au travers du porte-à-porte. Cette année 2019 constitue une année charnière. Depuis octobre 2018, les citoyens font face à différents changements : les consignes de tri ont évolué, les modalités de ramassage ont été modifiées et le système de facturation est passé à la redevance incitative. Tout ceci a amené les citoyens à changer leurs habitudes quotidiennes, et a soulevé de nombreuses interrogations.

Déroulement :

Pour cette année particulière, les modalités de sensibilisation ont été différentes des années précédentes. Le porte-à-porte s'est principalement concentré sur les logements collectifs, cas particuliers de ramassage (points d'apports volontaires, bacs cadénassés, bacs collectifs). Les ambassadeurs de tri du CPIE se sont focalisés sur les zones dites prioritaires où le nouveau fonctionnement n'a pas été assimilé par tous les foyers. L'enjeu est de faire connaître les nouvelles modalités et de rappeler l'extension des consignes de tri afin qu'un maximum de déchets soient recyclés. Dans le même temps, la distribution de cabas a aussi permis de répondre à certains questionnements, notamment en ce qui concerne la praticité de ces changements.

Résultats :

Uniquement pour les logements collectifs, **379 foyers** ont été visités sur les communes de Redon, saint Nicolas de Redon et Guémené-Penfao. A ceux-ci s'ajoutent également les adresses ponctuelles où des erreurs de tri récurrentes ont été repérées.

Impacts territoriaux de l'action :

Selon les chiffres annoncés par Redon Agglomération, le tonnage de déchets ménagers (incinérés à terme) a considérablement diminué entre 2018 et 2019. Inversement la quantité de matières valorisables (emballages, papier, verre, textiles) a augmenté du fait d'un geste de tri plus récurrent chez les citoyens. L'impact des actions de sensibilisation reste difficilement quantifiable cependant face aux nombreuses interrogations des habitants, le CPIE a permis de rappeler les consignes individuellement et de consacrer du temps au cas par cas à des problématiques soulevées.

Perspectives ou prolongements :

Le temps de mise en place du nouveau système de collecte et de la redevance incitative amène à envisager des erreurs de tri et des cas de dépôt sauvage d'ordures comme il a déjà été remarqué sur certains points sensibles du territoire. L'un des objectifs du porte-à-porte pour 2020 est de permettre aux habitants de comprendre l'intérêt de ce nouveau système voulu pour inciter les citoyens à réduire et à trier leurs propres déchets. De nouvelles modalités de sensibilisation sont en réflexion afin d'atteindre toujours plus de public.

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

+ NOUVEAU

À RECYCLER

- Emballages en carton
- Emballages en plastique
- Emballages métalliques

En vrac dans le bac
Sans les laver
Bien les vider
Sans les imbriquer

DANS LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

- Papiers, enveloppes, journaux, magazines
- Verre et bocaux

(sans bouchons ni couvercles - à mettre dans le bac jaune)

À JETER

- Ordures ménagères
- Vaisselle cassée
- Couches, lingettes...

Votre collectivité s'engage avec CITEO pour le tri et le recyclage.
Un doute, une question sur le tri ?
02 99 70 34 34 / www.redon-agglomeration.bzh

Education à l'Environnement 35

Public concerné : Grand public et scolaires

Durée : Année 2019

Zone géographique : Sud de l'Ille-et-Vilaine

Partenaire : Conseil Départemental d'Ille et Vilaine

Description de l'action

Contexte et finalité :

- Faire découvrir les différents milieux naturels du territoire
- Sensibiliser à la protection de la nature

Objectifs opérationnels :

Depuis plus de 10 ans, le CPIE propose des animations auprès des élèves de cycle 3 et du grand public sur les espaces naturels sensibles du département. Le but étant de promouvoir le rôle de ces écosystèmes et la biodiversité qu'ils portent. La convention avec le Département 35 permet de proposer ces animations gratuitement pour le public et les cycles 3 (classes de CM1, CM2 et 6^{ème}).

Déroulement :

Plusieurs thématiques peuvent être abordées lors de la mise en place d'animations autour des milieux naturels, que ce soit autour du milieu forestier, des zones humides, dans un parc ou sur la lande. Les thématiques s'orientent en fonction des saisons, du public visé et des spécificités du site naturel. Cette année, des sorties autour des oiseaux nocturnes, des amphibiens, des champignons, des oiseaux d'eau, etc. ont pu être mises en place auprès du grand public.

Résultats :

Au cours de l'année 2019, 17 classes de 7 écoles et collèges différents, soit 411 élèves de cycle 3, ont pu bénéficier d'animations nature.

11 sorties nature ouvertes au public ont pu être organisées au cours de l'année où 162 personnes sont venues découvrir ou redécouvrir leur territoire et les espèces associées.

Impacts territoriaux de l'action :

Ces sorties et animations permettent aux habitants de se réapproprier leur territoire. Les visiteurs comme les vacanciers découvrent la richesse du patrimoine naturel du département d'Ille et Vilaine. Lors de ces sorties, le visiteur prend connaissance des différentes espèces faunistiques et floristiques inféodées aux milieux et des interactions entre celles-ci. Le public peut alors prendre conscience de l'impact de l'Homme sur son environnement. Par ces sorties, nous souhaitons recréer un lien à la nature car : « On ne protège bien que ce que l'on connaît bien ».

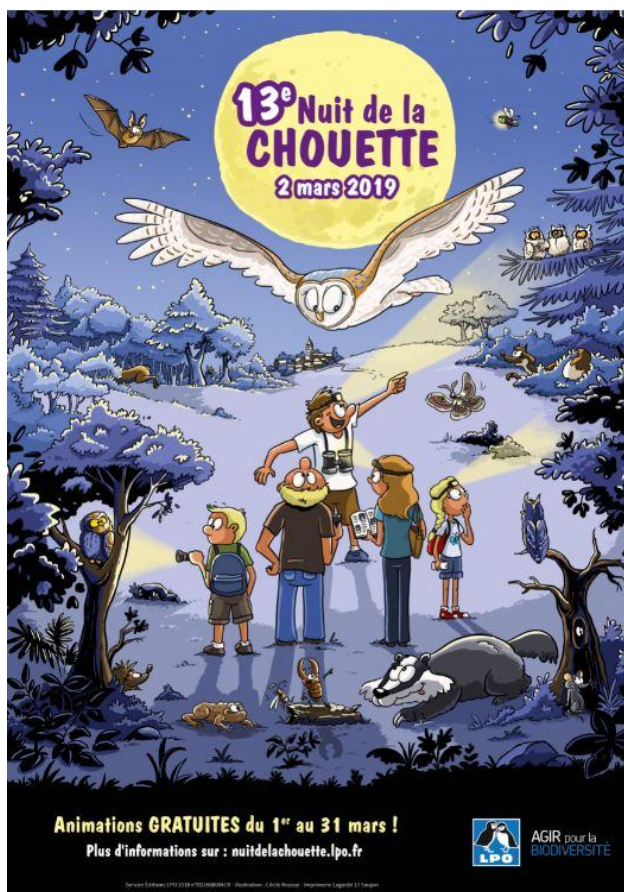
Perspectives ou prolongements :

Face aux bouleversements environnementaux et sociétaux, continuer la diffusion d'alternatives paraît primordiale dans le but de renouveler nos modes de consommation. Pour ce faire, le CPIE a pour objectif d'élargir son domaine de compétences à partir de l'année 2020 en proposant de nouveaux ateliers portant, entre autre, sur le jardin au naturel, la fabrication de cosmétiques fait-maison ou le zéro déchet.

Zoom sur la sortie chouette du 1^{er} mars 2019 :

A l'occasion de la 13^{ème} Nuit de la Chouette, vingt curieux sont venus dans la nuit noire écouter les bruits de la forêt. Cette sortie a été très sollicitée, une trentaine d'inscriptions ont malheureusement dû être refusées pour des raisons de sécurité.

Avant de pénétrer dans la forêt, les rapaces nocturnes ont été présentés, leurs caractéristiques et spécificités soulevées : les différences physiques et auditives entre chouette hulotte, effraie, chevêche et hibou moyen-duc n'ayant plus aucun secret pour les participants. Une boucle dans le bois de Boeuvres a permis d'approcher une chouette hulotte mâle se déplaçant au fur et à mesure de nos pérégrinations. Tout au long du parcours, des points d'écoute ont permis de prendre conscience des bruits mais également de soulever des interrogations concernant la vie nocturne : cycle de vie des chiroptères, migrations nocturnes des oiseaux, pelotes de réjection, etc. Sur le chemin du retour, un crapaud commun mâle a aussi permis de mettre en avant le début de migration des amphibiens à cette période. Au final seules quelques espèces animales ont pu être observées toutefois le groupe était ravi de pouvoir découvrir la forêt sous un autre aspect et de ressentir cet éveil des sens que procure la vie nocturne.



Education à l'Environnement 44

Public concerné : Grand public et scolaires

Zone géographique : nord de la Loire Atlantique

Date-durée : Année 2019

Partenaires : Conseil Départemental de Loire Atlantique

Description de l'action

Contexte et finalité :

- Sensibiliser les citoyens et futurs citoyens aux enjeux de préservation de notre environnement
- Transmettre des connaissances favorisant des comportements respectueux de la nature

Objectifs opérationnels :

Le Conseil Départemental de Loire Atlantique soutient, par sa politique d'Education à l'Environnement, les actions mises en place par le CPIE Val de Vilaine. Ces actions portent sur la diffusion de connaissances sur les enjeux de préservation des milieux naturels auprès du grand public et des collégiens.

Déroulement :

Le partenariat avec le Département de Loire Atlantique, dans le cadre des « **Balades en nature** » nous permet de proposer des sorties sur les Espaces Naturels Sensibles : l'étang de la Hunaudière à Sion-les-Mines, l'étang de la mine à Abbaretz, les rocs de Gascaigne à Guémené, l'étang Aumée à Fégréac et le site du Transformateur à Saint Nicolas de Redon. Ces sorties sont à destination du grand public qui peut découvrir ou redécouvrir les richesses faunistiques et floristiques du territoire à travers des balades thématiques (oiseaux, plantes sauvages, micro faune aquatique, ...) et ludiques.

L'autre volet de sensibilisation consiste à accompagner les collèges dans leur démarche de projets en lien avec le développement durable de nos ressources. Nous animons des séances pédagogiques auprès des élèves afin de leur faire prendre conscience de l'importance de changer nos modes de consommation pour limiter notre impact sur notre environnement, leur faire découvrir les milieux naturels et leurs rôles dans le maintien de la biodiversité.

Ces interventions dans les collèges sont menées dans le cadre du dispositif « **Mon collègue engagé** » en lien avec les enseignants et en cohérence avec les programmes scolaires pour répondre au mieux à leurs attentes.

Le CPIE participe également à l'événement de fin d'année « Mon collègue engagé » où 5 classes de 6^{ème} de collèges différents viennent découvrir un site au travers d'ateliers proposés par toutes les associations ressources du département.

Résultats :

Au cours de l'année 2019, nous avons participé au projet de **9** classes : le collège de Bellevue à Guémené-Penfao sur la lutte contre le gaspillage alimentaire et le collège Agnès Varda de Ligné sur les impacts de l'Homme sur la biodiversité avec la découverte de la mine d'Abbaretz.

En mai 2019, les **110 élèves** de 6^{ème} se sont rejoints sur le site Kerhinet (à St Lyphard) et ont pu participer à l'atelier sur « les insectes à la loupe » et aux deux sorties nature sur les bienfaits cachés de la haie.

Par les six « balades en nature » proposées cette année, ce sont 76 participants (62 adultes et 14 enfants) qui ont découvert ou redécouvert les richesses naturelles de leur territoire au travers de différentes thématiques.

Impacts territoriaux de l'action :

Ces sorties ont pour objectifs de faire découvrir ou redécouvrir des milieux naturels de proximité. A travers ces temps d'animation, les visiteurs reçoivent des connaissances leur permettant de se rendre acteur des changements à opérer face à l'importance de préserver notre environnement et sa biodiversité.

Perspectives ou prolongements :

Notre partenariat avec le Conseil Départemental de Loire Atlantique se poursuit en 2020. Nous continuerons de proposer des balades thématiques sur les Espaces Naturels du Département afin de sensibiliser toujours plus d'habitants et vacanciers.

Le dispositif « Mon collègue engagé » nous permettra de participer aux projets d'établissements ou de classes à travers des animations ludiques, participatives et pédagogiques pour amener les élèves à comprendre les enjeux environnementaux auxquels nous devons faire face.

Zoom sur la sortie scolaire du 19-20 septembre 2019 : A la découverte de l'ancien site minier

Dans le cadre d'un cycle de découverte des espaces impactés par l'Homme, 4 classes de 4^{ème} sont venues sur le site de la **Mine d'Abbaretz**. Cette animation a tout d'abord été l'occasion d'aborder le passé minier du site afin d'en comprendre, cinquante ans plus tard, l'évolution du paysage. En haut du terril, à 121m de hauteur, les élèves ont pu bénéficier d'un panorama et apprécier les paysages. Dos à dos, chacun a pu croquer à son binôme la vue et exprimer son ressenti au travers de la lecture de paysage. Bocage, éoliennes, remembrement, trame verte et bleue, cultures, prairies, les collégiens ont petit à petit pris conscience des impacts de l'Homme sur le paysage. Une fois cet élément mis en exergue, l'accent a été porté sur la flore particulière du terril. A travers des photos, les équipes ont été amenées à se déplacer sur le site afin de retrouver des espèces végétales, ces recherches prenant des allures de chasse au trésor. Via un prélèvement de quelques feuilles, un herbier détaillant chaque plante a ensuite été constitué dans le but d'étudier ces espèces, d'observer leurs particularités et de comprendre le concept d'espèces pionnières. Un point d'écoute a également été effectué sur ce site, avant de comparer la biodiversité du terril (sol acide, exposé au vent) et celle autour de l'étang avec sa ceinture boisée (milieu forestier jeune, fermé) classée espace naturel sensible. Côté étang, les élèves ont pu conceptualiser l'emplacement de la mine et comprendre le schéma écosystémique des lieux. En cheminant, la reproduction des fougères a été abordée, la qualité de l'eau détaillée, les caractéristiques faunistiques exposées. L'objectif étant de sensibiliser les élèves à la préservation de la biodiversité, des habitats, en prenant compte des potentiels impacts des activités humaines.



Sensibilisation au développement durable auprès du grand public

Public concerné : Grand public, public familial

Zone géographique : sud de l'Ille-et-Vilaine et nord de la Loire-Atlantique

Durée : Année 2019

Partenaires : Redon Agglomération, médiathèques, municipalités

Description de l'action

Contexte et finalité :

- Sensibiliser les citoyens à la réduction et au tri des déchets,
- Enrayer le gaspillage des ressources naturelles,
- Éveiller les consciences face à la préservation de l'environnement,
- Proposer des alternatives simples à la production de déchets

Objectifs opérationnels :

Au travers de différents ateliers, le CPIE propose au grand public de s'informer et d'agir concrètement dans la vie quotidienne afin de diminuer l'impact anthropique sur nos écosystèmes.

Déroulement :

Sur cette année 2019, le CPIE s'est inscrit sur des événements rassemblant de nombreuses personnes (plus ou moins sensibles à ce genre d'initiatives) comme le festival « la Rue râle », l'Atelier de la récup, les Puces de couturières, ... Le CPIE est également intervenu sur d'autres lieux accueillant du public tels que les déchetteries, et a pu proposer ses ateliers dans les médiathèques, les centres de loisirs, dans des instituts spécialisés, au sein de lieux de rencontre (comme les maisons de quartier) et a aussi pu intégrer le développement durable dans le programme de certaines formations pour adultes.

Résultats :

A travers les ateliers proposés, **161** personnes ont été sensibilisées uniquement sur le territoire de Redon Agglomération. N'ont pu être comptabilisées toutes les personnes qui se sont déplacées lors des événements et les ateliers proposés hors territoire de Redon Agglomération.

Impacts territoriaux de l'action :

La présence du CPIE lors de ces événements permet de sensibiliser un public de tout âge, pas nécessairement enclin à participer à ce genre d'initiatives. Le fait de la gratuité et de la proximité de ces ateliers permet également de faciliter l'accès à ces animations au plus grand nombre.

Perspectives ou prolongements :

Face aux bouleversements environnementaux et sociétaux, continuer la diffusion d'alternatives paraît primordial dans le but de renouveler nos modes de consommation. Pour ce faire, le CPIE a pour objectif d'élargir son domaine de compétences à partir de l'année 2020 en proposant de nouveaux ateliers portant, entre autre, sur le jardin au naturel, la fabrication de cosmétiques fait-maison ou le zéro déchet.

Zoom sur l'animation papier recyclé proposée à l'Atelier de la récup' (21/09/19)

Pour cet événement ayant lieu tous les 2 ans et porté par le service environnement de Redon Agglomération, l'un des objectifs est de proposer des solutions pour réduire l'impact environnemental de chacun.

Le CPIE a proposé un atelier sur le recyclage du papier, à partir de journaux. Les enfants, accompagnés de leurs parents, ont pu découvrir les différentes étapes de fabrication du papier recyclé et ont ainsi pu prendre conscience de l'importance de trier le papier en le mettant dans les bennes d'apport volontaire prévues à cet effet.

Chacun a pu repartir avec sa **feuille de papier** séchée et a pu en reparler avec toute la famille une fois à la maison.

Situé au milieu de l'espace dédié aux enfants, l'atelier a attiré bien des curieux venus expérimenter la fabrication du papier.



Sensibilisation au développement durable en milieu scolaire

Public concerné : écoles maternelles, primaires, collèges et lycées

Zone géographique : sud de l'Ille-et-Vilaine et nord de la Loire-Atlantique

Durée : Année 2019

Partenaires : Redon Agglomération, Conseil Départemental de Loire-Atlantique

Description de l'action

Contexte et finalité :

- Sensibiliser les futurs citoyens à la réduction et au tri des déchets,
- Enrayer le gaspillage des ressources naturelles,
- Éveiller les consciences face à la préservation de l'environnement,
- Proposer des alternatives simples à la production de déchets et ce dès le plus jeune âge.

Objectifs opérationnels :

Le CPIE Val de Vilaine, en partenariat notamment avec Redon Agglomération et le Département 44, propose une sensibilisation à la prévention des déchets sur son territoire aux élèves, citoyens de demain. Ces ateliers prennent forme sous différentes thématiques : le gaspillage alimentaire, le tri des déchets, le recyclage du papier, le cycle de vie d'un vêtement ou encore le réemploi.

Déroulement :

Le temps d'une matinée ou d'un après-midi, les enfants et adolescents sont invités à s'interroger sur nos modes de consommation et leurs conséquences telles la production de déchets occasionnés. Au travers d'ateliers ludiques et participatifs, les élèves peuvent s'approprier des solutions simples permettant de réduire ces impacts et comprendre l'importance de changer nos gestes de consommateurs.

Dans le cadre de partenariats, ces animations peuvent être proposées gratuitement pour tous les établissements scolaires du territoire de Redon Agglomération et tous les collèges du département de Loire-Atlantique, ces ateliers sont adaptés de la maternelle au lycée.

Résultats :

Entre mars 2019 et février 2020, le CPIE Val de Vilaine a pu intervenir dans **26 écoles** du territoire de Redon Agglomération, ce qui représente **1126 élèves** sensibilisés, de la maternelle au lycée. Cette année 2019 reste particulière du fait de l'extension des consignes de tri mise en place. De nombreuses écoles ont fait une demande d'intervention afin d'exposer ces nouvelles consignes aux élèves ainsi qu'au personnel des établissements scolaires.

Six classes hors territoire et 5 classes de 6^{èmes} de Loire-Atlantique ont également pu bénéficier de ces animations sur la thématique du développement durable.

Impacts territoriaux de l'action :

Le territoire de Redon Agglomération est l'un des territoires dont les performances en matières de production et gestions des déchets se caractérisent par des tonnages inférieurs aux moyennes nationales et régionales. De plus, depuis le passage à l'extension de tri sur le territoire, une augmentation du pourcentage des déchets recyclables et une diminution des erreurs de tri apparaissent déjà.

Perspectives ou prolongements :

Sur le territoire de Redon Agglomération, la modification des consignes de tri amène des questionnements, des doutes auprès des habitants. Notre partenariat nous permet de poursuivre nos actions de sensibilisation en agissant, notamment auprès du grand public mais aussi auprès des enfants afin de leur transmettre les bons gestes de tri qui pourront être mis en place en classe et dans le prolongement, à la maison.

Ces thématiques seront aussi élargies afin de proposer de nouveaux ateliers notamment dans les collèges du département de Loire-Atlantique.

Zoom sur l'activité gaspillage alimentaire dans le cadre du PAT :

Dans le cadre du **Plan alimentaire de territoire** (PAT), 10 classes de 10 écoles différentes ont pu bénéficier d'animations autour de l'alimentation (visite de fermes, alimentation et santé, pollution). Le CPIE s'est inscrit sur une séance portant sur le non-négligeable gaspillage alimentaire.

Au cours de cette session, les élèves sont interrogés quant à leur perception du gaspillage tout au long d'un cheminement. Ils sont tout d'abord interpellés par le gaspillage aux différentes étapes de production. Au travers d'activités, les enfants prennent conscience des **chiffres** aberrants du gaspillage et du **gâchis de ressources naturelles** et d'énergies (eau, pétrole, métaux, électricité, énergie humaine, pollution, entre autres). Les élèves sont amenés à partager leurs **habitudes de consommation** afin d'enrayer le gaspillage alimentaire. Enfin, suite à cet échange, les futurs citoyens sont amenés à co-construire des **affiches** pour parler de leurs solutions et susciter la réflexion sur cette thématique chez les autres élèves de l'école.

Les enfants sont friands de ce genre d'animation sur un sujet qui leur parle, un sujet de la vie quotidienne. Certains fourmillent d'idées, d'autres restent subjugués mais tous ressortent de cette animation avec l'envie de mettre en œuvre ces solutions à la maison.



Photo : école L'escargot bleu de Rieux



Photo : école des Fougerêts

Basse Vallée de l'Oust

Public concerné : tout public

Zone géographique : St-Gravé, St Martin sur Oust, St Perreux, St Vincent sur Oust, Glénac, Peillac, St Jean la Poterie, Les Fougerêts et Bains sur Oust

Date-durée : Année 2019

Partenaires : les élus des 9 communes, les citoyens, la Région Bretagne et les Départements du Morbihan et de l'Ille et Vilaine, la DDTM 56 et la DDTM 35.

Description de l'action

Contexte et finalité :

Depuis 2009, le CPIE Val de Vilaine et les délégués du syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Grand Site Naturel de la Basse Vallée de l'Oust (SMAGSNBVO) travaillent ensemble pour définir un projet global de développement de ce territoire. Ce projet pluriannuel est soutenu par la Région Bretagne.

Le SMAGSNBVO compte 9 communes : 8 se situent sur le département du Morbihan (Les Fougerêts, St Martin sur Oust, St Gravé, St Perreux, St Vincent sur Oust, Glénac, Peillac et St Jean la Poterie) et une dans le département d'Ille et Vilaine (Bains sur Oust).

Le SMAGSNBVO a sollicité le CPIE Val de Vilaine pour créer et mettre en place des sentiers pédagogiques sur les communes de la basse vallée de l'Oust.

Objectifs opérationnels :

- Sensibiliser un large public aux environnements, engager le territoire dans une démarche de développement durable
- Aider à la concertation auprès des citoyens des communes concernées et des groupes de travail sur la mise en place de sentiers pédagogiques
- Aider à la réflexion sur le choix des thématiques et des contenus du mobilier extérieur

Déroulement :

Lors de plusieurs réunions de concertation avec les élus et les citoyens, les thématiques et les contenus des différents sentiers ont été défini. La conception info graphique a été réalisée par le CPIE et installée sur les communes par les chantiers bâti et nature du CPIE.

Impacts territoriaux de l'action :

Les sentiers sont des plus-value pour les communes concernées par ces projets. La plupart de ces communes sont déjà des lieux touristiques et ces créations de sentiers sont un plus non seulement d'un point de vue du tourisme mais aussi d'un point de vue pédagogique, car les écoles, centres de loisirs et autres structures associatives de ces communes peuvent aujourd'hui profiter de ces lieux de détente et d'informations sur la nature et l'histoire des lieux.

Zoom sur le sentier de Glénac :

A l'automne 2019, le CPIE et son équipe bâti se sont attachés à créer, comme prévu dans le projet de sentier pédagogique de la commune de Glénac, un platelage en bois dans une zone humide. Cette nouvelle structure permettra à terme aux promeneurs de découvrir lors de leur balade un nouveau lieu riche en biodiversité. Ce sentier permettra également de connecter le GR existant sur la commune à celui présent sur la commune voisine de Bains sur Oust.

Concernant les perspectives, nous serons dans la continuité du projet de Glénac dans la finalisation de l'aménagement du sentier stoppé par la montée des eaux cet hiver. Viendra ensuite la partie interprétation du sentier en lien avec les élus locaux.

L'arbre, la haie, le citoyen

Public concerné : Population, collectivités, agriculteurs

Zone géographique : partie Ille et Vilaine de Redon Agglomération

Date-durée : octobre 2019 à mars 2021

Partenaires : Conseil départemental d'Ille et Vilaine, Région Bretagne, Redon Agglomération, Fondation Yves Rocher, Pôle national des ressources génétiques forestières de Guémené-Penfao

Description de l'action

Contexte et finalité :

La disparition annuelle de 11 500 km de haies en France est une cause directe de l'effondrement de la biodiversité et de l'amplification des catastrophes climatiques sur nos territoires. Le 6 mai 2019, le groupe d'experts des Nations Unies sur la biodiversité a dévoilé les conclusions de son rapport sur l'état de la planète : nous avons perdu 50% de la biodiversité en 40 ans. 33% des oiseaux de nos campagnes ont disparu depuis les années 1990 (source Muséum National d'Histoire Naturelle). L'arbre et la haie sont au cœur de ces préoccupations. Ils sont en capacité à réguler le climat, de stocker du carbone, de constituer un réservoir de biodiversité, de maintenir la quantité et la qualité des masses d'eau.

Objectifs opérationnels :

- Restaurer le bocage par de nouvelles plantations, du regarnissage et la gestion de haies.
- Compléter la démarche de l'Etablissement Public Territorial Basse Vilaine porteur du dispositif Breizh Bocage 2
- Revenir sur les plantations des précédentes campagnes de plantations financées par le CD35 de 2007 à 2014 (22 km de haies)
- Etablir un programme pédagogique destiné à la population pour la sensibiliser à l'importance de conserver, de gérer et de reconstituer le bocage
- Organiser des chantiers de plantations sous forme d'animations pédagogiques à destination des collégiens
- Créer un point information bocage destiné à apporter toutes informations sur l'arbre et la haie, matériels et plants locaux à la population. Il prendrait la forme d'une pépinière associative lieu de formation, d'expérimentation, de vente de plants et matériels de plantation

Déroulement :

Rencontres avec de nombreux partenaires au dernier trimestre 2019, participation à la journée régionale sur l'arbre à Pontivy organisée par la Région Bretagne, rédaction du dossier l'arbre et la haie et demande de financements, consultation des adhérents pour recenser les intentions de plantations en 2020.

Résultats :

Sollicitation financière des partenaires Région Bretagne, Conseil départemental d'Ille et Vilaine, Redon Agglomération, Fondation Yves Rocher, recensement de 5.5km d'intention de plantation à la fin décembre 2019, échanges avec d'autres association ou collectif sur la volonté d'engager des actions en faveur de l'arbre, représentation du CPIE et du projet au conseil de développement.

**Zoom sur la réunion
publique organisée le 15
novembre 2019 par le
CPIE sur l'arbre et la
haie**

Ce fut la deuxième soirée organisée par le CPIE sur le thème de l'effondrement de la biodiversité.

Une trentaine de personnes est venue à la rencontre de l'association « l'arbre indispensable » qui regroupe de nombreux spécialistes naturalistes et forestiers.

Le projet l'arbre et la haie y a été présenté pour la première fois.

Des liens se sont tissés, ce partenariat se poursuivra en 2020.

Recréer le bocage, le préserver ou le restaurer : oui ! Mais...



Le Centre permanent d'initiatives à l'environnement (CPIE) Val de Vilaine organisait, vendredi 15 novembre, une soirée consacrée à l'arbre et la haie.

Un rendez-vous qui s'inscrit dans le prolongement des rencontres sur l'effondrement de la biodiversité.

Loïc Dutay, du CPIE, a présenté la soirée avant de laisser



la place aux invités, à savoir l'association L'Arbre indispensable. « Notre association existe depuis dix ans, annonce en préambule l'un des membres. Le pilier central est l'arbre autour duquel plusieurs personnes d'horizons différentes proposent leurs points de vue. Nous sommes un groupe qui réunit des forestiers, des charpentiers, des naturalistes, des personnes du patrimoine, etc. Nous insistons sur le fait que nous devons

recréer le bocage, le préserver ou le restaurer selon les droits. Les haies vieillissent, certaines sont reconstruites mais un peu trop rapidement, on plante sans réelle perspective. Les haies ne doivent pas servir, ce qui est le cas le plus souvent, à de la simple production d'énergie. »

Avant un échange avec la trentaine de personnes présentes ce soir-là, un film a été projeté : "Toucher du bois - repenser le bocage".

Archéologie et Préhistoire

Les enjeux locaux :

Notre implantation sur un site archéologique remarquable et le partenariat avec de nombreux sites mégalithiques nous a conduit à :

- Valoriser les sites naturels et culturels du territoire et de Bretagne en prenant en charge l'animation du réseau
- Comprendre qui nous sommes, d'où nous venons pour savoir où l'on va
- Comprendre notre environnement (notamment par le biais des comparaisons des modes de vie)



Jna à Colpo



Chantier de la maison néolithique à Renac



Formation taille de silex à Saint-Just pour les membres du RSPB

En 2019, le temps bénévole consacré à la préparation, l'animation et le suivi des activités proposées par le pôle patrimoine s'élève à 144 jours.

Coordination du Réseau des Sites Préhistoriques de Bretagne (R.S.P.B)

Public concerné : tous (scolaires, centres de loisirs, individuels, familial, professionnels...)

Zone géographique : Bretagne

Date-durée : année 2019

Partenaires : région Bretagne, CD 35, membres du RSPB

Description de l'action

Contexte et finalité : faire vivre et faire connaître le patrimoine préhistorique breton.

Objectifs opérationnels : Au travers de ce réseau, nous souhaitons que tous les acteurs de la valorisation du patrimoine préhistorique en Bretagne puissent s'entre-aider, que ce soit dans les techniques professionnelles de valorisation des sites, dans les pratiques de médiation de l'archéologie, dans leurs connaissances générales sur l'archéologie et la préhistoire, dans la circulation de matériel pédagogique gratuit, et par les formations... Ce réseau doit également servir à ce que le public connaisse mieux et identifie d'une meilleure manière le patrimoine préhistorique de Bretagne et ses spécificités.

Déroulement : Le CPIE organise les réunions du réseau, la semaine de formation à la médiation en archéologie, les journées de transfert de compétences, et assure le suivi des projets communs : création d'un site internet, de l'identité visuelle du RSPB, aider les participants à l'appel à projet région Bretagne « Patrimoine- Mégalithes de Bretagne » en 2019.



Résultats 2019 :

- Amélioration du site internet et formation des membres à la contribution
- 9eme formation à la médiation en archéologie, du 18 au 22 novembre 2019, 45 participants
- 5 décembre : JTC « micro-entreprises de médiation en archéologie » : à St Just, avec Gwenn Houédry, journée de formation portant sur un secteur spécifique de micro-entreprises et comment les développer. Cette journée a été organisée à la demande de plusieurs membres du RSPB, auto-entrepreneurs.
- 16 décembre : JTC « taille de silex » à Saint-Just
- 18 décembre : JTC « La médiation de la préhistoire auprès des publics scolaires de collèges en Bretagne : état des lieux et perspectives ». Présentation par Bénédicte Bouché, suivie d'un échange.
- Prêt de matériel pédagogique (5) et expositions (1)
- Accompagnement du dossier de réponse à l'appel à projet « Patrimoine –Mégalithes de Bretagne » portant sur la valorisation des mégalithes des Landes de Lanvaux (56)
- Organisation d'une journée de « teambuilding » avec un escape game dédié à l'archéologie à Vannes
- Création d'un trombinoscope des membres

Impacts territoriaux de l'action : 2019 a vu la signature de la charte du RSPB par 5 membres supplémentaires : le musée de la Préhistoire en Finistère, à Penmarc'h (29), la micro-entreprise Mammouth et Silex (22), Cyrille Conan, propriétaire privé d'un menhir, à Herbignac (44), TalaLizhBreizh de La Bouëxière (35), qui mêle médiation de la préhistoire et apprentissage du Breton, Pol Quinton et son « Musée à Roulettes » à Plérin (22). Le RSPB comprend à présent 20 membres début 2020. Cela nous permet d'être mieux répartis sur le territoire breton et de pouvoir augmenter l'intérêt du RSPB : plus les acteurs y sont nombreux, plus les forces vives qui l'animent permettront de donner un nouveau souffle au patrimoine préhistorique.

Perspectives ou prolongements : En 2020, nous poursuivons la coordination du RSPB, avec l'organisation d'une nouvelle session de formation et de 3 JTC. Nous travaillons également à l'achèvement de la deuxième partie du site internet, réservée aux membres.

Zoom sur le Sac'h Néo :

Le « Sac'h néo » est un outil de médiation autour des mégalithes bretons. Il s'agit de mettre à disposition un outil adaptable et innovant, qui permette de valoriser certains monuments isolés et non valorisés mais aussi d'élargir l'offre pédagogique des sites.

Cette année, nous avons pu avancer essentiellement sur les contenus numériques du Sac'h, notamment le plateau vie quotidienne. Les 95 illustrations nécessaires pour cet élément ont été réalisées et validées par le Service Régional de l'Archéologie.

Le plateau numérique de chantier mégalithique sera finalement remplacé par une carte interactive des mégalithes bretons. Nous avons également recueilli 72 % des financements prévus pour le projet. Un travail sur les contenus (hors numériques) a également été mené avec des étudiants du Master Médiation du patrimoine et de l'histoire d'Europe à Rennes. Ils ont réalisé un quizz de 40 questions façon « incollables » pour une version du sac, un questionnaire de satisfaction qui servira lors de la phase test du sac, réalisation d'un prototype de jeu « time line », rédaction de textes pour le carnet « mode d'emploi » du sac'h, test d'activités avec le fac-similé parure néolithique.



Dessin Pierrick Legobien

Valorisation des sites préhistoriques locaux : actions à Saint-Just

Public concerné : tous (scolaires, centres de loisirs, individuels, familial...)

Zone géographique : Saint-Just

Date-durée : année 2019

Partenaires : département 35, région Bretagne, Inrap, Redon Agglomération, Espace des Sciences...

Description de l'action

Contexte et finalité : Faire connaître les sites mégalithiques de Saint-Just, faire découvrir la préhistoire (paléolithique et néolithique), relayer les événements culturels nationaux sur le territoire.

Objectifs opérationnels : Proposer des actions qui permettent de sensibiliser tous les publics, tout au long de l'année, en proposant des supports de médiation variés (conférences, ateliers, projection...) et en adaptant les politiques tarifaires (actions gratuites selon les événements).

Déroulement : accueil des scolaires, centres de loisirs et groupes toute l'année ; Nuit des Musées, Journées Nationales de l'Archéologie en juin ; Programmation estivale avec visites découvertes les mercredis, rando archéo le vendredi matin, atelier préhistoire le mardi et le vendredi après-midi, 2 soirées contes ; Journées Européennes du Patrimoine en septembre ; Festival des Sciences en Octobre.

Résultats :

- Scolaires CPIE : 824 élèves (forte progression, 453 élèves en 2018)
- Centres de loisirs : 218 enfants
- Groupes autres : 19 personnes
- Prestation accueil des scolaires pour l'Office du Tourisme du Pays de Redon : 253 élèves
- Prestation accueil groupes adultes pour l'Office du Tourisme : 75 personnes
- Nuit des Musées : 31 personnes
- JNA : 43 personnes
- Programmation estivale CPIE : 249 personnes (stable)
- Journées Européennes du Patrimoine : 49 personnes
- Festival des Sciences : 96 personnes

Total : 1857 participants aux activités du pôle patrimoine à Saint-Just en 2019

Impacts territoriaux de l'action : La valorisation des sites mégalithiques de Saint-Just de contribuer à l'attractivité du Pays de Redon et à son dynamisme. Les événements nationaux sont l'occasion de travailler avec des partenaires institutionnels tels que l'Inrap ou l'Espace des Sciences. Cette visibilité génère des retombées ultérieures, en terme de prestations rémunérées pour l'association et en terme de visibilité nationale du territoire (programmes nationaux pour les JNA par exemple).

Perspectives ou prolongements : En 2019, nous poursuivons l'accueil de ces différents publics avec les journées pour les scolaires, les visites guidées pour les groupes et les différents événements nationaux.

Valorisation des sites préhistoriques bretons par les Rencontres Préhistoriques de Bretagne

Public concerné : tous (scolaires, centres de loisirs, individuels, familial...)

Zone géographique : Bretagne

Date-durée : année 2019

Partenaires : Région Bretagne, CD35, Roche aux Fées Communauté, Association les Chemins de l'Archéologie, Mairie de Saint-Philibert, Mairie de Plouhinec...

Description de l'action

Contexte et finalité : Faire connaître les sites préhistoriques bretons, faire découvrir la préhistoire (paléolithique et néolithique), questionner nos modes de vie actuels.

Objectifs opérationnels : Proposer des actions qui permettent de mobiliser tous les publics, tout au long de l'année, en proposant des supports de médiation variés (conférences, ateliers, démonstrations) et adaptés aux lieux où nous nous rendons.

Déroulement :

Cette année, 5 sites ont accueilli une étape des Rencontres Préhistoriques, dont un en Ille-et-Vilaine, à Essé, un dans le Finistère (Plouhinec), deux dans le Morbihan (Arzon et Saint-Philibert) et un dans les Côtes d'Armor (Plussulien), pour un total de 10 journées d'animation et 302 heures de bénévolat.

Résultats :

- RPB Arzon : 614 personnes environ, sur 2 jours
- Semaine de la préhistoire à Essé : 1060 personnes, sur 5 jours
- RPB Menez Dregan : 270 personnes
- RPB Plussulien : environ 250 personnes
- RPB St Philibert (première édition) : 160 personnes

Soit un total de fréquentation d'environ 2354 participants.

Impacts territoriaux de l'action : Ces actions permettent de faire rayonner la richesse du patrimoine préhistorique de chaque lieu où nous nous rendons et de les dynamiser. Elles sont un outil pour diffuser et partager les connaissances. Elles sont aussi le moyen de faire connaître et valoriser l'association Nature et Mégalithes : enclencher des partenariats (par exemple avec des enseignants), et présenter l'approche de la médiation que nous proposons, ainsi que les questionnements qui sont au cœur du projet associatif (l'impact de l'Homme sur son environnement par exemple).

La co-construction de ces projets permet également la rencontre de partenaires multiples et contribue à un maillage du territoire par le Réseau des Sites Préhistoriques de Bretagne, répondant ainsi aux objectifs du conseil régional en matière de valorisation du patrimoine.

Perspectives ou prolongements : Les Rencontres préhistoriques de Bretagne seront reconduites en 2020. Nous nous rendrons à Essé, toujours sur 5 jours, et nous proposons une RPB à Renac, à la nouvelle maison néolithique.

Sensibilisation par le biais d'expérimentations

Public concerné : tous

Zone géographique : Saint-Just, Renac

Date-durée : année 2019

Partenaires : CD35 (contrat de territoire), Mairie de Renac

Description de l'action

Contexte et finalité : Sensibilisation aux modes de vies préhistoriques et à leurs faibles impacts sur l'environnement, pour comparer avec nos modes de vies actuels, par le biais d'expérimentations

Objectifs opérationnels : Proposer des actions inédites sur le territoire et de grande ampleur (construction d'un bâtiment) pour sensibiliser le public.

Déroulement : Achèvement et inauguration d'une maison néolithique à Saint-Just, réalisation d'une exposition de 10 panneaux, construction et inauguration d'une maison néolithique à Renac, pose de deux panneaux permanents.

Résultats :



L'ensemble a demandé plus de **555 heures** de bénévolat réparties sur l'année, effectuées par une équipe de 8 bénévoles réguliers.

Impacts territoriaux de l'action : Ce projet permet de valoriser les techniques de construction et les modes de vie des populations du Néolithique, tout en renforçant l'attrait touristique de Saint-Just et de Renac, entrant ainsi en résonance avec le projet d'Alliance Touristique entre ces communes.

Le projet de la maison de Saint-Just a bénéficié du soutien financier du Conseil Départemental d'Ille et Vilaine (contrat de territoire) et a permis la mise en œuvre d'un programme de 10 journées d'animations. **172 personnes** y ont participé entre avril et juin 2020, provenant du Foyer de Vie Camille Claudel à Redon, du Centre social Vallons de Haute Bretagne - Val d'Anast, de l'IME La Rive Redon, de l'IME Le bois Greffier de Bain de Bretagne, du Foyer de vie le Tertre à Redon, du CDAS de Bain de Bretagne, de l'Accueil de jour Pass'Raile Pipriac, de l'ERP Jean Janvier Rennes, du CAT Notre Avenir Bain de Bretagne, du foyer de vie Les Glycines Pipriac et du CDAS de Guichen.

Perspectives ou prolongements : Le CPIE proposera des animations à la maison Néolithique pendant la saison estivale 2020. L'association souhaiterait poursuivre l'expérience avec la construction d'une nouvelle maison à La Chapelle de Brain.

Travaux nature et bâti

Les enjeux locaux :

La situation économique du territoire nécessite de trouver des réponses locales pour créer et consolider des emplois, notamment pour les personnes les plus en difficulté. Les chantiers donnent l'occasion de créer des passerelles par :

- La préservation et la valorisation de la biodiversité (même ordinaire) et des continuités écologiques locales
- La valorisation des sites naturels et culturels du territoire
- La préservation et la restauration de la qualité de l'eau

Habilité à accueillir jusqu'à douze salariés, le chantier reçoit entre dix et quinze candidatures à l'année de personnes en difficulté face à l'emploi depuis souvent de nombreuses années. Ils sont bénéficiaires des minimas sociaux, travailleurs handicapés ou encore jeunes en échec scolaire. Intervenant sur la Pays de Redon et plus particulièrement sur le canton de Pipriac, le chantier offre, par ses missions de valorisation des patrimoines naturels et bâti, la possibilité au territoire de prendre conscience et d'agir pour sa biodiversité tant naturelle que culturelle et de constituer un levier professionnel vers l'emploi local et durable des personnes les plus en difficultés.

Le chantier permet au salarié d'acquérir ou de consolider des compétences dans les domaines de l'environnement et du bâtiment, de percevoir une rémunération et de travailler à l'élaboration de son projet personnel et professionnel. Le passage sur le chantier doit ainsi constituer pour le salarié une première étape vers son retour à la formation et/ou à l'emploi durable.

L'association porte un projet d'insertion qui vise à :

- Permettre aux salariés de se rapprocher d'un emploi stable en les accompagnant dans leurs démarches en amont (santé, mobilité, logement, procédures diverses) et dans la définition et la réalisation de leur projet personnel et professionnel.
- Améliorer l'empreinte écologique du chantier en gérant au mieux les déchets, en privilégiant des produits non nocifs comme les huiles de chaînes végétales, en utilisant des produits locaux et en favorisant le réemploi de matériaux.
- Réaliser des travaux formateurs de génie écologique et d'éco-construction comme la gestion de cours d'eau, l'abattage, les tailles de formation, le pâturage, la fabrication de briques de terre crue, la pose de cloisons en brique de terre crue, la réalisation d'enduits en chaux-chanvre et en terre.
- Proposer des formations en lien avec les missions de chantier et/ou avec les projets des salariés.
- Créer des conditions d'échange entre les différents pôles d'activités de l'association (nature et développement durable, patrimoine (préhistoire et mégalithisme), et déchets).



Chantiers nature et bâti

Public concerné : les communes

Zone géographique : Pays de Redon et alentours

Date-durée : année 2019

Partenaires : Conseil Départemental 35, Direccte, Europe (FSE – « PON emploi et inclusion »), CCPR, Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Oust, communes de Redon Agglomération, CDAS, pôle emploi, mission locale, PAE, office cantonal des sports,

Description de l'action

Contexte et finalité :

Depuis 2006, le CPIE a pris la compétence « insertion par l'activité économique », suite à une sollicitation de Pipriac Communauté.

Le chantier s'organise en deux équipes : 1 équipe bâti de 6 personnes et un encadrant, 1 équipe nature de 6 personnes et un encadrant. Si le chantier intervenait historiquement sur les communes de Pipriac Communauté, le CPIE a renégocié son périmètre d'intervention avec la Communauté de Communes du Pays de Redon en 2014.

Objectifs opérationnels :

- Créer de l'emploi sur le territoire
- Entretien, restaurer et aménager des espaces naturels et culturels (patrimoine bâti)
- Accompagner les salariés dans leurs démarches socioprofessionnelles dans le but d'accéder à un emploi pérenne à la sortie du chantier

Déroulement :

Les équipes nature et bâti du chantier d'insertion sont intervenues sur les 6 communes de l'ex-Pipriac communauté (St Just, Pipriac, St Ganton, Lieuron, Bruc sur Aff et Sixt sur Aff), ainsi que Renac, Bains sur Oust, Langon et la Chapelle de Brain, sur des terrains de Redon Agglomération.

Chaque semaine, les équipes nature et bâti sont réparties sur les communes du territoire afin de réaliser les différents travaux commandés par ces dernières et à leur demande : débroussaillage, abattage, élagage, taille de haies, désherbage, éco-pastoralisme, restauration du petit patrimoine bâti (four à pain, puits, murs...), création de préau en bois, peinture, isolation, création de tables de pique-nique en bois, platelage et autres aménagements extérieurs sur des sentiers d'interprétation...

Résultats :

- Entretien, aménagement et restauration de sites naturels et culturels sur le territoire
- 29 salariés ont travaillé sur les équipes nature et bâti, en plus des deux encadrants.

Impacts territoriaux de l'action :

- La création d'emploi sur le territoire permet de faire vivre des familles sur le territoire
- L'activité des chantiers contribue au développement de l'économie locale notamment en faisant appel aux entreprises de réparation et de vente de matériel (engins, outils, matériaux, vêtements de travail et de sécurité, etc.), et par les repas pris dans les restaurants.
- Travail en partenariat avec les structures du champ social et/ou de l'emploi sur le territoire (CDAS, mission locale, pôle emploi, PAE)

Perspectives ou prolongements :

Fin 2018 le CPIE a été reconduit pour 3 ans dans sa mission d'insertion par l'activité économique par la Direccte (2019 à 2021).

Le CPIE a continué à suivre de près l'expérimentation territoire Zéro chômeur de longue durée sur St Ganton et Pipriac, et à travailler avec le PAE et les autres partenaires sur la construction de ce projet.

Zoom sur la création de talus et de plantations à Pipriac

Pendant l'année 2019, l'équipe nature a créé des talus et réalisé des plantations sur le site récemment aménagé par la commune à destination des plus jeunes.



Chantiers insertion : accompagnement socio-professionnel

Public concerné : demandeurs d'emploi les plus éloignés de l'emploi

Zone géographique : Pays de Redon et alentours

Date-durée : année 2019

Partenaires : Pôle emploi, Redon Agglomération, CDAS, PAE, Club IAE

Description de l'action

Contexte et finalité : L'association Nature et Mégalithes est conventionnée pour 3 ans en tant que chantier d'insertion. Elle peut accueillir 12 salariés (éligibles au contrat d'insertion) : 6 salariés sur l'équipe Bâti (restauration du patrimoine, travaux de 2nd œuvre) et 6 salariés sur l'équipe Nature (entretien des espaces naturels et verts, bûcheronnage...)

Objectifs opérationnels : L'objectif est d'accompagner socialement et professionnellement ces personnes particulièrement éloignées de l'emploi (demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires de minima sociaux, travailleurs avec une reconnaissance de handicap, personnes peu ou non qualifiées...)

Déroulement : en 2019, ce sont 29 personnes qui ont été suivies sur le chantier d'insertion. En plus de l'aspect reprise d'un rythme de travail, de confiance en soi, apprentissage de techniques liées à la restauration du petit patrimoine, de l'entretien des espaces verts...les salariés bénéficient de formations. En 2019, les formations suivantes ont été organisées pour les salariés, sur la base du volontariat et, en fonction de leur projet professionnel : Caces engins de chantier (2 sessions par an), Caces chariots (2 sessions par an), Sauveteur secouriste au travail (1 session), initiations au numérique (en continu, en partenariat avec le PAE de Pipriac).

Résultats : sur l'année 2019, les sorties positives se découpent comme suit :

- 8 personnes sont sorties avec un emploi de transition (Interim, CDD de – de 6 mois) dont une personne a signé un CDI en 2020
- 1 personne est sortie durablement vers l'emploi (CDI)
- 1 personne a repris les études (DAEU)

Impacts territoriaux de l'action : 29 personnes résidant sur le territoire ont bénéficié d'un accompagnement social et professionnel. Ce sont autant de personnes qui ont pu profiter de leur passage sur le chantier d'insertion pour travailler, élaborer un projet professionnel, reprendre confiance en elles, acquérir de nouvelles compétences...Les partenariats tissés avec les organismes professionnels et sociaux (Pôle emploi, Mission Locale, PAE, organismes de formation...) et les entreprises conventionnelles participent à la création d'un dynamisme territorial.

Perspectives ou prolongements : Le conventionnement est valable de 2020 à 2022. Il est renouvelable.

Les actions menées sur le chantier d'insertion sont renouvelables d'une année sur l'autre.

Zoom sur : la formation Sauveteur Secouriste au Travail

En partenariat avec Formabreizh, organisme de formation basé à La Gacilly, cette action de formation permet de :

- Acquérir les connaissances essentielles pour intervenir efficacement dans une situation d'urgence au sein du chantier
- Modifier le comportement des travailleurs face aux risques qui les entourent
- Faire participer plus directement les travailleurs aux actions de prévention en les incitant à rechercher et à supprimer les situations dangereuses en milieu de travail.



Savoir-faire

Les enjeux locaux :

La transmission de savoir-faire en vannerie est un atout dans la compréhension et l'action de préservation des biodiversités aussi bien naturelle que culturelle.



Atelier vannerie

Public concerné : adhérents adultes

Zone géographique : Pays de Redon

Date-durée : de novembre 2018 à mars 2019

Description de l'action

Contexte : Depuis plus de 10 ans, les " Fesous de paniers" s'activent chaque hiver. Cette année encore, ils ont fabriqué paniers, corbeilles, nichoirs, décors de jardin... et comptent bien poursuivre l'an prochain.

Notre partenariat avec l'hôpital de Redon a permis à quatre vannières d'aider des personnes fragilisées à sortir de leurs difficultés.

Nous avons aussi encadré une animation à la médiathèque de la Dominelais, une façon pour nous de remercier Gilbert Amossé. Enfin si vous voyez de l'osier pousser dans le jardin de Mégalithes et Landes, ne cherchez pas d'autres coupables c'est nous.

Objectifs : Transmettre par le geste des savoir-faire

Rucher Ecole

Public concerné : tout public

Zone géographique : Pays de Redon

Date-durée : de début mars à mi-septembre 2019

Description de l'action

Contexte : Depuis plusieurs années le CPIE Val de Vilaine a mis en place des séances de formation destinées aux adhérents de l'association sur la conduite d'une ruche.

Objectifs :

- Permettre à tout un chacun de posséder une ruche et de l'entretenir correctement.
- Permettre d'augmenter la population des abeilles domestiques en fort déclin.

Les formations, animées par Patrick Nevoux et Maurice Tiger (bénévoles) se sont déroulées sur 7 séances échelonnées sur l'année 2019. Les 20 stagiaires ont pu aborder la réglementation, les différentes techniques liées à l'usage d'une ruche, les récoltes de miel, la division d'une ruche, la création d'un essaim, les différents traitements sanitaires...

Malheureusement en 2019, nous n'avons pas eu de miel dans nos ruches !



VAL DE VILAINE